

# Mission d'un contrôleur et d'un Syndic des gens de mer spécialité « navigation sécurité »

affecté dans une ULAM (unité littorale des affaires maritimes)

## A) Missions de police

1 – Contrôle des pêches: (pourcentage variable selon chaque unité mais 70 à 80% mini)

Contrôles réalisés à terre comme en mer sur l'ensemble de la filière. Ces contrôles concernent les activités légales et illégales (braconnage) et sont réalisées de nuit comme de jour

- Contrôle des pêcheurs professionnels
  - Surveillance des zones de pêche, des jours et heures autorisés
  - Contrôle des engins de pêche (maillage, dispositifs de bridage, quantité)
  - Contrôle des espèces pêchées (taille, quotas)
  - Contrôle des obligations déclaratives (log book, pesée au débarquement)
  - Contrôle croisé (utilisant les données recueillies sur l'ensemble des contrôles y compris les données satellitaires ) afin de vérifier la cohérence et donc la véracité des déclarations
- Contrôle de la filière de commercialisation
  - Contrôle sous criée
  - Contrôle routier
  - Contrôle du mareyage
  - Contrôle des poissonneries et des GMS
- Contrôle du braconnage
  - Pêche à pied (coquillages : palourdes, coques...en zone salubre et en zone non salubre)
  - Pêche de la civelle (pêche de nuit dans les estuaires en bateau ou depuis les berges d'une espèce à très forte valeur et protégée par la convention de washington)
  - Pêche sous marine (principalement coquilles St Jacques, palourdes)
- Contrôle de la pêche plaisance
  - Respect des quotas de pêche
  - Respect des quantités et de la conformité des engins de pêche
  - Respect des zones, jours et heures d'ouverture
  - Respect des tailles minimales biologiques

2 – surveillance des activités maritimes

- Contrôle du respect des règles de navigation (vitesse, respect des chenaux et des règles de barre (règlement pour prévenir les abordages en mer)
- Contrôle de sécurité
  - Contrôle du matériel de sécurité obligatoire
  - Contrôle du respect des conditions d'approbation du navire (nombre de personnes puissance motrice installée...)
- Surveillance des activités nautiques
  - Contribution au maintien de l'ordre public en mer notamment à l'occasion de manifestations nautiques
  - Contrôle de l'agrément des bateaux écoles
  - Contrôle pédagogique des formations dispensées par les bateaux écoles

## **B) Mission d'inspection de la sécurité des navires**

Les visites de sécurité ont pour but de vérifier le bon état de l'ensemble du navire et le bon fonctionnement des dispositifs techniques rendus obligatoire par la loi sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution  
Ces visites ont également pour but de vérifier l'aptitude du navire à prendre la mer (conditions d'enfoncement, de stabilité...)

- Visite de mise en service des navires professionnels
- Visites périodiques des navires professionnels ayant pour but de renouveler un permis de navigation autorisant sur le plan technique le navire à prendre la mer.
- Visites à sec vérifiant le bon état des œuvres vives (partie immergée à flot)
- Suivi de chantier (suivi technique de la construction d'un navire avant sa mise en service)

## **C) Mission d'information**

- Mission d'information des usagers lors de manifestations ou de salons
- Mission d'information et de renseignement de l'autorité maritime

## **D Mission d'examineur au permis hauturier de conduire les navires de plaisance à moteur**

- Correcteur de l'épreuve sur carte marine pour la délivrance des permis hauturiers

## **E) Missions liées au fonctionnement interne de l'unité**

- **Conduite et entretien des moyens nautiques**  
(Nécessitant l'obtention du brevet de capitaine 200)
- **Port d'arme : entraînements au tir et à la self défense**

il faut par contre différencier les nav sec en 3 catégories

### **1) patrouilleurs et régionales**

pas de missions de sécurité  
peu ou pas de missions de contrôle à terre

### **2) CSN et station**

pas de missions de police  
pas de missions de nuit ou de dimanche

**3) ULAM** : ensemble des missions décrites mais dont le pourcentage de chaque activité peut varier fortement d'une ULAM à l'autre